

INSCRIPTION EN SECONDE DES NOUVEAUX ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

Chers élèves, chers parents, bienvenue au lycée Felix ESCLANGON.

I - AVIS D'AFFECTATION

Avant toute inscription au lycée Félix Esclangon, les familles doivent avoir un avis d'affectation délivré par la direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Pour les élèves scolarisés en 3^{ème} sur le département, vous êtes invités à vous reporter à l'avis obtenu à la fin de la procédure d'affectation AFELNET. Pour les nouveaux arrivants sur le département, vous devez faire une demande d'affectation auprès de la DSDEN des Alpes-de-Haute-Provence à Digne.

II - INSCRIPTION

Pour les élèves de l'académie d'Aix-Marseille, la première étape de la procédure d'inscription consiste en une téléinscription via les services EDUCONNECT : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Lors de cette phase, vous devrez :

- Vérifier ou compléter vos données personnelles et celles de votre enfant.
- Faire vos choix de langues, d'options et/ou de spécialités en fonction des possibilités offertes sur le niveau de recrutement de votre enfant.
- Le jour des inscriptions, retourner les documents des **pages 7, 8, 9, 10** du dossier, accompagnés des pièces à fournir.

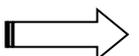
Pour les élèves de Vinon-sur-Verdon, ou de tous autres départements hors académie, la procédure numérique est impossible. Le jour des inscriptions, retourner les documents des **pages 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10** du dossier, accompagnés des pièces à fournir.

III - PIÈCES À FOURNIR

- **EXEAT** (certificat de fin de scolarité à retirer auprès de l'établissement d'origine).
- **1 photo d'identité récente** (écrire nom et prénom au verso).
- **Fiche Infirmerie**, à télécharger et à compléter.
- **Fiche d'urgence**, à télécharger et à compléter.
- **Photocopies du carnet de vaccinations.**
- **Photocopie du livret de famille**
- **Copie de l'extrait du jugement confiant la responsabilité des enfants à l'un des parents** en cas de divorce ou de séparation des parents.
- **Attestation sur l'honneur** si les coordonnées du 2^{ème} responsable ne sont pas connues.
- **Fiche de cotisation à la M.D.L. (Maison des Lycéens) du Lycée Esclangon** accompagnée d'un règlement de 12€ par chèque. Elle n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée.
- **Questionnaire Hébergement avec Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB) agrafé** du responsable légal qui paie les frais scolaires (indiquer au dos le nom et le prénom de l'élève et le niveau (2de, 1ère, Term)).
- **Justificatif de demande de bourses**, pour les élèves boursiers venant d'une autre académie (sauf pour les élèves de Vinon, la demande sera à faire en septembre au lycée).
- **ASSR2**

L'ensemble des documents est à retourner au lycée selon le calendrier suivant :

Tourner la page, SVP



IV – RETOUR DES DOCUMENTS D'INSCRIPTION :

1 - Inscription en seconde des élèves des collèges Giono, H. Laugier, M. Javelly :

➤ *Lundi 1^{er} juillet de 8h à 17h30 sans interruption, en salle polyvalente*

2 - Inscription en seconde des élèves des collèges Mont d'Or, Saint Charles, de Banon, de Vinon :

➤ *Mardi 2 juillet de 8h à 17h30 sans interruption, en salle polyvalente*

3 - Inscription en seconde des élèves des collèges P. Girardot, A. Ailhaud, J.M.G. Itard et autres collèges :

➤ *Mercredi 3 juillet de 8h à 17h30 sans interruption, en salle polyvalente*

Pour une bonne gestion de la procédure, il est à noter que :

- L'inscription n'est considérée comme complète que lorsque les téléservices informatiques sont renseignés (pour les élèves de l'académie d'Aix-Marseille) et que les pièces sont rapportées à l'établissement. Un ordinateur est mis à disposition au lycée pour les personnes ne possédant pas d'outils numériques.
- L'établissement ne réceptionne que des dossiers complets.
- L'établissement n'assure pas la photocopie des pièces du dossier.

Toute demande particulière de regroupement d'élèves doit être motivée, faite par écrit, signée par toutes les parties et remise avec le dossier.

Pas de changement de classe possible à la rentrée

V - QUELQUES INFORMATIONS

➤ Rentrée des élèves

➤ **Secondes** : lundi 2 septembre de 8h à 17h (pas de cours le mardi 03 septembre)

➤ **Premières** : mardi 3 septembre de 9h à 12h

➤ **Terminales** : mardi 3 septembre de 14h à 17h

➤ **BTS MCO 1 et 2** : lundi 2 septembre de 9h à 17h.

Début des cours, selon les emplois du temps, le mercredi 4 septembre, pour tous les niveaux.

➤ **Inscription à l'internat** : L'admission à l'internat ne constitue pas un droit, mais un service rendu aux familles. Pour toute demande d'inscription à l'internat, la famille et l'élève seront reçus au moment de l'inscription dans l'établissement par un CPE, qui, en cas d'acceptation de leur demande, leur remettra le dossier d'admission.

➤ **Tarif annuel de la demi-pension au 01.01.2024** : 623€ pour le forfait 5 jours, 529€ pour le forfait 4 jours et 405€ pour le forfait 3 jours. Paiement trimestriel. Le service de demi-pension sera assuré à partir du lundi 2 septembre.

➤ **Tarif annuel de l'internat au 01.01.2024** : pour l'année entière : 1 547 €. **Le service d'internat** sera ouvert à partir du lundi 2 septembre au soir pour tous les internes.

➤ **Sciences expérimentales** : Le port de la blouse est obligatoire lors des séances d'activités expérimentales (physique-chimie et SVT) : il incombe aux familles d'acheter et d'entretenir une blouse en coton.

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/____

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez.....

Ou possède sa propre adresse

Code postal : ____ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

- (1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire (2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
 (3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil (4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : pour les élèves nés en France
 (5) *L'élève habite* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).

L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE FORMATION SECONDE

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

NOM : PRÉNOM :

Établissement fréquenté en 2023/2024 :

Classe :

LV1 : LV2 :

SECTION STANDARD		SECTION EUROPEENNE	
<p>Langue Vivante A :</p> <p><input type="checkbox"/> Allemand</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais</p> <p><input type="checkbox"/> Italien</p>	<p>Langue Vivante B :</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais</p> <p><input type="checkbox"/> Allemand</p> <p><input type="checkbox"/> Espagnol</p> <p><input type="checkbox"/> Italien</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (CNED ou EIM), A préciser :</p>	<p>Langue Vivante A :</p> <p><input type="checkbox"/> Allemand</p> <p><input type="checkbox"/> Italien</p>	<p>Langue Vivante B :</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais</p>

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Un seul enseignement général au choix :

- Langues et cultures de l'antiquité : Latin / Grec
- Arts Plastiques (le mercredi après-midi)
- Musique (le mercredi après-midi)
- Cinéma Audiovisuel (le mercredi après-midi)
- Astronomie
- EPS
- Section sportive Athlétisme

Et/ou

Un seul enseignement technologique au choix :

(avec lettre de motivation)

- Management et Gestion
- Sciences et Laboratoire

- **Les enseignements facultatifs sont accessibles sous réserve de compatibilité des emplois du temps.**
- **Tout élève inscrit à une option s'engage à la suivre toute l'année scolaire.**
- **Pas de changement de classe possible à la rentrée**

Date :

Signature du (des) responsable(s)

Signature de l'élève

NOM Prénom de l'élève : date de naissance :

Classe : Régime : Externe Demi-pensionnaire Interne (cocher la case correspondante)

Etablissement scolaire précédent :

NOM des parents ou du responsable légal :

Adresse :

Profession du père : Profession de la mère :

🏠 domicile père :

🏢 travail père :

🏠 domicile mère :

🏢 travail mère :

Annexe : fiche d'urgence à l'attention des parents, à compléter et à joindre à la fiche infirmerie.

Toute prise médicamenteuse nécessite une ordonnance d'un médecin et une autorisation parentale à remettre à l'infirmière.

L'élève est-il actuellement sous traitement médical : oui non - si oui lequel :

NOM du médecin traitant : 🏠

Concernant les vaccinations, joindre obligatoirement les copies du carnet de santé.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique DTP :

Date de la vaccination contre la rougeole, 1^{ère} ou 2^{ème} injection :

Précaution à prendre ou affection chronique que vous jugez bon de porter à la connaissance de l'infirmière.

Observations particulières :

Votre enfant est-il atteint d'une maladie nécessitant un traitement d'urgence : oui non

Diabète

Epilepsie

Cardiaque

Pulmonaire

Tétanie

Asthme

Allergie, laquelle :

Spasmophilie

Autre :

A renseigner obligatoirement. Votre enfant a-t-il bénéficié durant l'année scolaire 2021/2022 :

• D'un PAI : Projet d'Accueil Individualisé (pathologie ex : asthme, allergie...) oui non

• D'un PAP : Projet d'Accueil Personnalisé (dyslexie, dyscalculie ...) oui non

→ Si votre enfant doit bénéficier d'un PAI, vous devez prendre contact avec l'infirmière du lycée, dès la rentrée scolaire.

→ Concernant le PAP, voir la note explicative du dispositif dans le dossier d'inscription.

Autres problèmes de santé à signaler, joindre une lettre confidentielle sous pli cacheté adressée à l'infirmière.

A, le Signature (s) du (des) responsable(s) légal (légaux) :

ANNEXES

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS *

Lycée Esclangon Année scolaire : 2024 - 2025

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° de téléphone du domicile :

N° du travail du père : Poste :

N° du travail de la mère : Poste :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... autorisons l'anesthésie de notre fils/fille..... au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

À le
Signature des parents

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de 1 infirmière de l'établissement

Infirmière Education Nationale
Lycée Félix Esclangon
32 Bd Martin Bret
04103 MANOSQUE Cedex
Tél. 04 92 70 54 84

MAISON DES LYCÉENS

Lycée F. Esclangon

La Maison des Lycéens a pour mission d'améliorer les conditions de vie des lycéens dans l'enceinte de l'établissement par de nombreuses actions :

- Gestion de la cafétéria

- Participation aux :
 - Voyages scolaires
 - Sorties pédagogiques
 - Sorties culturelles (théâtre, opéra...)

- Subventions aux différents clubs et ateliers

- Organisation de sorties et activités pour les internes et l'aménagement du Foyer des internes

- Photos de classe

La cotisation à la MDL est de 12 euros, 2 euros étant reversés à l'association sportive. Elle n'est pas obligatoire, mais conseillée. Elle permet, en outre, d'être membre de l'assemblée générale qui élit le Conseil d'Administration de la Maison des Lycéens.

COUPON À DÉTACHER ET À REMETTRE AVEC LE PAIEMENT

NOM et Prénom de l'élève

Classe

Mode de cotisation :

- Chèque
- Espèces

QUESTIONNAIRE HEBERGEMENT VALANT DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2024/2025

Document à rendre obligatoirement par tous les élèves accompagnés d'un RIB agrafé

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien renseigner les rubriques ci-dessous afin d'indiquer la qualité de votre enfant (externe, DP 3 jours, DP 4 jours, DP 5 jours, interne).

Une modification pourra être faite par écrit dans le carnet de correspondance jusqu'à la mise en place des emplois du temps définitifs, et la semaine précédant les périodes de vacances de Noël et d'Avril.

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

**CHOIX (cocher la case correspondante et entourer les jours choisis,
qui ne seront pas modifiables en cours de trimestre)**

- Demi-pensionnaire - FORFAIT 3 JOURS : lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi
- Demi-pensionnaire - FORFAIT 4 JOURS : lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi
- Demi-pensionnaire - FORFAIT 5 JOURS
- INTERNE
- EXTERNE

Nom - prénom du parent responsable qui paie les frais de scolarité :

Date et Signature :

NOTE EXPLICATIVE PAP - PAI - AMENAGEMENT D'EPREUVES

PAP:

Projet d'Accueil Personnalisé : dyslexie, dyscalculie, dysorthographe....

- L'élève qui bénéficiait d'un PAP au lycée en 2^{de} ou en 1^{ère}, doit en présenter un exemplaire à son professeur principal, en début d'année scolaire, afin de faire appliquer les préconisations du PAP par l'équipe pédagogique
- L'élève qui bénéficiait d'un PAP au collège, doit en présenter un exemplaire au secrétariat élèves en début d'année scolaire.

PAI:

Projet d'Accueil Individualisé : pathologies diverses telles que : asthme, allergie, diabète....

- L'élève qui souhaite faire établir un PAI présente sa demande auprès de l'infirmière de l'établissement ou auprès du centre médico-scolaire.
- L'élève qui bénéficiait d'un PAI durant l'année scolaire précédente doit obligatoirement le faire réinitialiser chaque année auprès de l'infirmière de l'établissement.

AMENAGEMENT D'EPREUVES AU BACCALAUREAT - BTS

Les élèves bénéficiant d'un PAP, d'un PAI, ou non, peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves de l'examen.

La demande d'aménagements d'examens est une démarche personnelle du candidat et/ou de son représentant légal (si mineur).

Procédure AM EX

Vous devez vous connecter au site de l'académie d'Aix Marseille, rubrique « examens et concours », puis « aménagements d'épreuves aux examens » (utiliser de préférence le moteur de recherche Mozilla Firefox ou Google Chrome).

Vous trouverez la note détaillant la procédure à suivre pour déposer une demande ainsi que le **calendrier avec la date limite de dépôt**.

Cliquez sur l'icône AM EX et laissez-vous guider.

Les demandes d'aménagement sont valables pour l'ensemble des épreuves d'une même session d'examen, même si celle-ci a lieu sur deux ou trois années scolaires (sauf en cas de pathologie temporaire ou complémentaire).